



Urbanisme et Développement Economique
N° Tél. : 01 69 49 77 41
N/Réf. : NDA/VL/FG

Yerres, le 12 novembre 1998

DECISION N° 98/252

OBJET : Conventions de mandat semi-exclusif de vente de biens immobiliers appartenant au domaine privé communal conclues avec la société l'« ETUDE DE LA POSTE » : Avenant N° 1.

VU la décision N° 98/213 du 1^{er} octobre 1998,

VU la convention de mandat semi-exclusif de vente en date du 9 octobre 1998, enregistrée sous le N° 9381,

CONSIDERANT que le terrain sis 64-68, rue Paul Doumer à YERRES a fait l'objet d'un lotissement sans travaux N° 691 98 M 3002 en date du 29 octobre 1998, et d'une estimation par lots du service des Domaines en date du 8 octobre 1998,

CONSIDERANT qu'il convient de conclure un avenant à la convention de mandat semi-exclusif de vente conclue entre la Commune et l'Etude de la Poste, en date du 9 octobre 1998, suite au lotissement sans travaux dont le terrain précité a fait l'objet,

DECIDE

DE SIGNER l'avenant N° 1 à la convention de mandat semi-exclusif de vente susvisée pour tenir compte des nouvelles conditions de vente du terrain sis 64-68, rue Paul Doumer, consécutives à son lotissement ; vente qui pourra s'opérer soit par la Commune d'YERRES, soit par la société l'« ETUDE DE LA POSTE »,

DIT que l'estimation des Domaines en date du 8 octobre 1998 est annexée à l'avenant N° 1.

Fait à YERRES, le 12 novembre 1998.



Le Député Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN

